

LESTERPS

Au fil du temps



Vue aérienne du bourg – Forme caractéristique d'une ville médiévale

Au XIII^e Siècle, LESTERPS a déjà obtenu ses droits de ville et est enclose de murs et de fossés. Deux portes de ville sont également construites ; celle de la route de Confolens subsistait encore au XIX^e Siècle.

2005
2005



Le temps en marche

Bulletin Municipal N° 11

MOD PASSION

BURK Philippe

Bonneterie - Lingerie - Confection

Place Guy Mocquet - 87200 SAINT-JUNIEN

et sur toutes les foires de la région - 05 55 02 13 39

Ets **GODINEAU** Concessionnaire VALTRA

MATERIELS AGRICOLES - MAGASIN LIBRE SERVICE

PIÈCES AGRICOLES

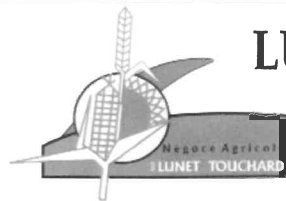
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Rte de St-Christophe 16420 LESTERPS - 05 45 71 08 22

SARL DUMAS DELAGE

Maçonnerie - Couverture - Funéraire - Carrelage

Tél. 05 45 85 33 77 - Fax : 05 45 71 06 48
16420 LESTERPS



LUNET TOUCHARD

NÉGOCE AGRICOLE
Tél. 05 49 42 60 02

EURO-OPTIQUE

Optique et Surdité

Elisabeth LACROIX - Opticienne D.E.

2, Place de l'Hôtel de Ville

16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 11 74

Boucherie - Charcuterie Lesterroise

Viandes 1^{er} choix - Volailles

TORRES Simon

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 01 88



TRAUMAT Marc

- Tôlerie, carrosserie, peinture
- Mécanique auto-vente
- Voitures occasions, neuves
- Redressage sur marbre

Rte de Confolens LESTERPS Tél. 05 45 71 01 40

ÉLECTRICITÉ Générale Jean-François VIGNAUD

Joumard - 16420 SAINT-CHRISTOPHE

Tél. 05 45 71 54 58

Ent. TISSEUIL Robert

Plâtrerie - Isolation

Peinture - Papier Peint

Revêtements sols et murs

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 05 29 - Fax 05 45 71 02 58

TRAVAUX AGRICOLES

SAVY Louis

SAVY Jérôme

Curage de Bergerie et d'Étables BOB CAT
Pulvérisation et Épandage d'engrais "Moto quad"

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54

Daniel CHANSIGAUD

Électricité - Ménager - Dépannage

Sanitaire - Zinguerie - Chauffage - Ramonage

16420 ST-CHRISTOPHE

☎ 05 45 71 08 16

Société Forestière Beau

Gérard HUET

Exploitation Forestière - Scierie - Piquets
Courrières - 16220 MONTBRON

Tél. 05 45 70 76 63 - Fax. 05 45 70 73 41

Café - Restaurant **LES TILLEULS**

Banquets - Repas à domicile

Place de l'Église - 16420 LESTERPS • 05 45 30 21 81

allez et c^{ie}

Jean-Marc DUPUY

Directeur d'Agence
E-mail : allez.chasseneuil@allez.fr

La Nautière - 16270 Chasseneuil-sur-Bonnieure
Tél. 05 45 39 50 52 - Fax 05 45 39 69 75

Construction de Réseaux de Distribution d'Énergie
Pose mécanisée - Forages - Électricité industrielle - Éclairage
public et festif - Postes - Signalisation

Pulsat **Ets ROY** Pulsat

Électricité - Électroménager - Chauffage
Sanitaire - Fuel Domestique

CHABANAIS

Tél. 05 45 89 33 40

BRIGUEUIL

Tél. 05 45 71 02 83

SARL Ateliers VIGNAUD

MENUISERIES - CHARPENTE - ESCALIERS - COUVERTURE

RÉNOVATION - MENUISERIES ANCIENNES

Port. 06 85 12 64 37

Menuisiers de Pères en Fils depuis 1870

«Le Marouin» - 16500 Esse - ☎ 05 45 84 05 53 - Fax 05 45 84 15 57



ALIMENTATION - TABAC - PRESSE - DÉPOT DE PAIN

Marinette FIXE-GANTEIL

Ouvert tous les jours de 8h30 à 19 h 30 - le Dimanche de 8h30 à 12h30

LESTERPS - Tél. 05 45 71 08 75 - Fax 05 45 71 52 16



MATHIEU SOUPIZET

RESTAURATION DE MEUBLES - ANTIQUITÉS

14, RUE du Soleil - 16500 CONFOLENS
05 45 85 91 12

Ent. Gary CATHERALL

Maçonnerie - Couverture - Electricité - Rénovations

Le Bourg - 16420 LESTERPS • Tél/Fax : 05 45 85 46 28

garycatherall@wanadoo.fr

MATÉRIAUX

Yves RAMA

Magasin et Exposition



Z.A.E. La Croix Saint-Georges - 16500 CONFOLENS - Tél. 05 45 84 16 35

le Mot du Maire



Chers habitants de Lesterps,

C'est avec ce 11^e bulletin que le Conseil Municipal et moi-même venons vous présenter nos vœux les plus sincères et assurer de notre sympathie celles et ceux qui sont dans la peine et le désarroi. Que cette année 2006 qui commence vous apporte santé, bonheur, joie et réussite à tous.

-2005- a vu son lot de joies, de peines, de tragédies et de catastrophes, ainsi va la vie. Espoir et confiance nous rassemblent, souhaitant aussi pour cette année qu'elle soit plus sereine et paisible.

-2005-, pas de réalisations importantes si ce n'est la réfection des voiries communales : la Caillaudie, les Vallades, la Pigeasserie et la Motte. Des projets ont été repoussés tel que la réfection de la chaussée du lotissement La Joue et l'aménagement de la voie communale n°10 afin de faciliter la circulation des véhicules notamment celle des poids-lourds.

Le dossier de restauration de l'Abbatiale est enfin bouclé, l'architecte des monuments historiques est venu nous présenter son étude afin de lancer la procédure de consultation des entreprises. Cette tranche de travaux concerne la consolidation intérieure de l'Eglise. Les autres tranches, quant à elles, seront étalées jusqu'en 2010.

-2005-, 74 communes ont été recensées, notre commune accuse la plus forte baisse au moins en ce qui concerne le milieu rural tout en sachant que le système de comptage est différent du précédent. Les statistiques ont quelques explications à fournir. Nous en saurons plus quand les données auront été affinées. C'est pourquoi, avec nous mes chers concitoyens, il nous faut trouver des mécanismes et des structures qui nous permettront une implication plus grande et plus efficace dans la vie de la Cité. Une commune est avant tout une grande famille, si vous voulez que nos services publics, nos commerces et nos artisans perdurent, c'est à vous de les faire vivre, tout en respectant les idées et les positions de chacun car c'est dans l'adversité qu'on fait l'unité.

Jacques THIBAUT

Sommaire

- Page 3 : Le Mot du Maire
- Page 4 : Etat-Civil 2005
- Page 5 : Budget 2005
- Page 6 : Maison du patrimoine
- Page 7 : Vie de l'école
- Page 8 : Loi de 1905
- Page 9 : Le vieux chêne est tombé
- Page 10 : Réalisations et projets
- Page 11 : Communauté de Communes du Confolentais
- Pages 12 à 17 : Vie des différentes associations
- Page 18 : Utile et pratique
- Page 19 : Quelle histoire !
- Page 20 : Inventaire du patrimoine

— Dépôt légal n° 04-16-774 —

Textes, photos et mise en page : Mairie de Lesterps - Tél. 05 45 71 02 92 - Fax : 05 45 71 04 08 • E-mail : mairie-lesterps@wanadoo.fr
Imprimerie : EDIGRAPHIC - 16500 SAINT-MAURICE-DES-LIONS

État-Civil 2005

Décès

Date	Personne	Âge
5 janvier	THIBAUD Jean Julien	82
9 février	MORICHON René Roger	81
10 février	BLANCHARD Ep. DESNOEL Marie Emilie	80
23 mai	PAGNOUX Claude	63
17 juin	DESBORDES Vve RIVES Anna Amélie	95
8 août	TORRES MARTINEZ José Maria	80
8 novembre	COURIVAUD Marcel	86
16 décembre	DESROCHES Daniel Antoine	82
30 décembre	FILLOUX Jean-Claude Roger	74
31 décembre	FOUGERE Ep. LE SUEUR Marie-Thérèse	81



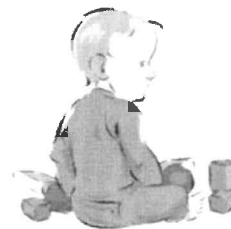
Inhumations

Date	Personne	Âge
29 mars	NARQUET Pierre	96
23 août	AVRIL Marguerite Germaine	85
13 septembre	CHENE Pierrette Marguerite Marie Bernadette	70
3 octobre	VOISIN Louis	76
27 décembre	VILLEGER Vve TONDUSSON Louise Nelly	90



Naissances

Date	Personne
22 février	LOUVETZ – LIVET Ludivine Agnès Gisèle
5 avril	CARHART Rebecca Joan
17 mai	LAVAUZELLE Lucy Simone Josette
16 juin	HELLE Estébane
17 septembre	MANGÉARD Léa



Mariages

Date	Epoux	Epouse
7 mai	DHERBECOURT Philippe Nicolas	PINARD Sylvie Pierrette 1
5 octobre	CABIROL Didier Christian	NICOLAS Colette Marie-Jeanne



BUDGET PREVISIONNEL 2005

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
- Charges à caractère général	126 990	Produits des services et des ventes	12 611
- Achats non stockés	46 810	Impôts et taxes	166 055
- Services extérieurs	43 650	Dotation de l'État - Subventions	181 257
- Autres services extérieurs	32 350	Autres produits de gestion courante	9 950
- Impôts et taxes	4 180	Atténuation de charges	33 465
Charges de personnels	159 750	Excédent de fonctmt reporté	398 464
- Personnes extérieures au service	800	TOTAL	801 802
- Rémunération du personnel	111 800		
- Charges sociales	44 000		
Impôts et taxes sur rémunérations	3 150		
Autres charges de gestion courante	130 465		
- Indemnités maire et adjoints	23 230		
- Contribution organismes regpmt	13 500		
- Subvention Budget Assainissemnt	2 727		
- Subventions aux associations	5 008		
Fond de concours SDEG	86 000		
Charges financières	7 150		
Charges exceptionnelles	2 600		
Dépenses imprévues	1 000		
Virement à la section d'investiss.	373 847		
TOTAL	801 802		



SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts	15 348	immobilisations corporelles	2 600
Dépenses d'équipement	4 500	Fond de compensation de la TVA	15 300
Matériel informatique	4 000	Subventions	313 090
Aménagement du bourg	9 965	Emprunts	91 500
Cimetière	16 324	Virement de la section de fonctmt	373 847
Travaux de voirie	137 000	Excédent de fonctmt affecté à l'investmt	1 228
Travaux à l'Église	400 000	TOTAL	797 565
Hangar communal	50 000		
Logement des anciennes écoles	998		
Logement communal	70 000		
Abribus	4 000		
Déficit reporté	79 430		
Voies nouvelles et réseaux	6 000		
TOTAL	797 565		



la Maison du Patrimoine

En 2005 : 1788 visiteurs

Depuis plusieurs années, quand débute la saison estivale, la Municipalité ouvre durant les mois de juillet et août la « Maison du Patrimoine ». Ce pittoresque immeuble à colombages propose aux touristes d'admirer les maquettes de l'abbatiale et du bourg ou l'imposant mécanisme de l'horloge, présente une exposition sur l'histoire de l'abbaye au fil des siècles et offre aussi un témoignage renouvelé chaque année de l'activité culturelle de notre commune.

L'année 2005, accueillait Mme Christine BRITTON-LEGER qui bien que née en Angleterre est française. Très jeune, elle a fait ses études au Lycée d'Enghien, en région parisienne, avant d'enseigner à son tour le français, l'anglais et l'espagnol, tout en perfectionnant, par des cours du soir, son amour de la peinture (huiles sur toile et aquarelles). Aujourd'hui en retraite, elle habite Brillac depuis 14 ans et continue d'assouvir sa passion de peindre.



Le vernissage de cette exposition a eu lieu le samedi 2 juillet en présence d'une quarantaine d'invités autour des membres du Conseil Municipal et de nombreuses personnalités qui n'ont pas manqué de souligner leur souci de mettre tous les moyens qui sont à leur disposition afin d'améliorer la qualité de vie sur leur territoire.

Dans la 2^e salle du 1^{er} étage étaient exposés divers éléments sur le thème du Mariage à savoir des costumes, des coiffes et nœuds, des actes d'Etat-Civil et des photographies anciennes. Outre certains Lesterrois, la Municipalité remercie vivement M. Pierre BOULANGER et le groupe LA GERBA BAUDA de Confolens qui ont prêté de nombreux objets.

AVIS AUX BONNES VOLONTÉS ... *Souhaitant voir revivre la Maison du Patrimoine, quelques lesterrois pensent former une équipe afin de réaliser de nouvelles expositions chaque année. Ceci pour mieux faire connaître notre commune aux touristes mais aussi pour les lesterrois eux-mêmes qui connaissent à présent la Maison du Patrimoine par cœur. Toutes les personnes intéressées pouvant apporter leurs connaissances sur l'histoire de la commune et de son abbaye, les vieux métiers, les coutumes, légendes et croyances, la faune et la flore ... seront les bienvenues. La date de la première rencontre paraîtra dans la presse locale.*

Raymond DESSET, le papy inventeur



Inventeur génial, Raymond DESSET, 84 ans, est bien connu à Lesterps. Son cerveau refuse la retraite... aussi continue-t-il toujours à créer, à innover, et nous sommes heureux dans ce bulletin municipal de vous donner de ses nouvelles... de ses nouvelles découvertes !

Après avoir inventé un ingénieux système – breveté – pour fermer sans effort les volets, Raymond a créé un nouvel engin : un quad hybride. Il a en effet métamorphosé une trottinette avec un petit moteur électrique à deux batteries de 12 volts. Après avoir abaissé le guidon, modifié la transmission par la chaîne et après divers remplacements et ajouts qui augmentaient le poids sans améliorer la qualité, il a décidé de transformer totalement l'engin. Utilisant le pont arrière d'une tondeuse à gazon avec guidage au volant, il a rajouté une 2^{ème} motorisation avec, à l'arrière, un petit moteur essence à deux temps. Tout fonctionne, et le quad, bien stabilisé sur ses 4 roues peut atteindre 15 km/h en cinquième !

Quand il n'est pas sur son quad, Raymond est avec son ordinateur, car c'est un passionné d'informatique... et d'Internet pour correspondre, entre autre, avec ses deux filles, ses petits enfants et ses trois arrière petits enfants.

A bientôt Raymond pour de nouvelles inventions !

la vie de l'école



Sur les traces de la Mandragore...

Prenant leur courage à deux mains, et de bonnes chaussures, les élèves des écoles de Lesterps, Oradour-Fanais et Lessac se sont donnés rendez-vous sur la butte de Frochet, lieu du combat entre la Mandragore, le monstre qui terrorisait nos grands-parents, et Guyot de Saint Quentin qui venait sauver sa bien-aimée.

Arrivés dès le matin sur les lieux, les élèves ont vu les traces de toutes sortes d'animaux merveilleux, comme des oiseaux, des cerfs, des sangliers, des chevaux ou même des tracteurs ! Ils ont aperçu le château d'eau et le clocher de Lesterps au loin, mais il a fallu attendre l'après-midi pour voir les preuves du combat, qui fut si terrible que des marques sont toujours visibles dans la roche.

Certes ils ont du traverser la forêt, escalader les rochers, mais cela en valait la peine, les enfants sont rentrés à l'école riches des légendes qui firent trembler leurs aïeux.

Les Couronnes de Noël



Dans le plus grand secret, les élèves de l'école de Lesterps ont décoré des couronnes de noisetier avec toutes sortes de végétaux qu'ils avaient ramassés autour de chez eux. Le houx, le sapin, le lierre et le gui, habilement glissés dans la mousse, ont permis de réaliser les magnifiques chef-d'œuvres qui ornaient les devantures de vos magasins.

Une fois les couronnes terminées, les enfants les ont distribuées aux commerçants de Lesterps, qui, bien que n'étant pas prévenus, ont su faire honneur aux présents, et remercier les élèves qui sont repartis la bouche pleine de friandises, et heureux d'avoir participé à la vie de leur commune.

1905 : loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat

2005 a été l'année du centenaire de la Loi du 9 décembre 1905 instituant la séparation des Eglises et de l'Etat. Grâce au Conseil Général et plus particulièrement aux Archives départementales de la Charente, nous pouvons retranscrire l'Inventaire des biens dépendants de la Fabrique paroissiale de LESTERPS.

Cet inventaire a été réalisé le 30 mars 1906 de 6h30 à 10h du matin par M. Ancelin, Percepteur à Lesterps et Messieurs Trarieux Louis et Camus Frédéric de Confolens:

BIENS DE LA FABRIQUE :

Dans l'Eglise

999.00 Frs

Deux bénitiers en granit, l'un à droite et l'autre à gauche de la porte d'entrée principale, 1 grand bénitier en granit six pas de la porte d'entrée à droite, fonts baptismaux en pierre blanche sculptée fermés par une grille en fer ouvragé, sur les fonts baptismaux, une croix en bois, 1 confessionnal en bois peint, composé de trois compartiments avec un banc dans chaque compartiment, 1 brûle-cierge bois blanc, 130 chaises dessus paille, 20 bancs chêne et bois blanc, 30 séparateurs de chaises (cadres en bois blanc), 1 brancard en bois peint, 2 troncs en bois, 1 chaire à prêcher scellée au mur avec escalier tournant avec abat-voix en chêne, 1 croix en bois avec christ dessus revendiquée par Mme Pautet de St Rome (Dordogne).

Chapelles latérales

1612.50 Frs

A droite un autel frisé en pierre blanche sculpté revendiqué par Mr Du Chatenet sur un marche-pied en chêne, à gauche un autel en pierre blanche sculptée avec tabernacle et porte en cuivre colonnes devant dans le sanctuaire, 1 grille de chœur, en fer, scellée, 4 statues St Luc, St Jean, St Mathieu, St Marc en plâtre peint revendiquées par Mme Jeanne Pautet de St Rome (Dordogne), 1 grand christ desservant l'autel en plâtre peint revendiqué par M. Boisset curé possesseur d'une facture, 1 autel pierre blanche sculptée, avec panneaux, table d'autel, tabernacle avec porte en cuivre, retable et exposition. Cet autel est fixé et placé sur un marche-pied à trois grandeurs en chêne, 6 chandeliers métal blanc, 2 petits chandeliers en cuivre, 2 chandeliers cuivre à trois branches, 2 bancs pour enfants de chœur, 1 tabouret pour enfants de chœur, 3 nappes d'autel guipure et dentelle, 1 dessus d'autel étoffe rouge, 1 petite lampe cuivre.

Sacristie

212.50 Frs

Une armoire en chêne avec porte à double panneaux formant tête de diamant 2m haut sur 1m40 large, une commode en cerisier 5 tiroirs, un vieux bénitier avec goupillon métal blanc, Petits vases en porcelaine, un encensoir avec navette en métal blanc, deux surplis baptiste, un drap mortuaire drap noir galon blanc, un ornement à prêtre complet drap or, un ornement à prêtre complet velours violet, un ornement à prêtre complet soie verte bordée de blanc, un ornement à prêtre complet satin noir et blanc, un ornement à prêtre complet satin grenat, un ornement à prêtre complet satin broché noir brodé blanc, une fontaine lavabo, un porte manteau,

Clocher

2500 Frs

Une horloge à répétition simple cadran scellé revendiquée par le curé comme destinée au culte sans lui appartenir, 2 cloches en bronze montées sur charpente.

BIENS DE L'ETAT, DES DÉPARTEMENTS ET DES COMMUNES DONT LA FABRIQUE N'A QUE LA JOUISSANCE :

Eglise portée au plan cadastral sous le n°69 (9 ares de contenance), Cour dite des cloîtres et corps de bâtiments comprenant Presbytère et remise n° 70 dans plan (Contenance 12 ares 20), Jardin n°48 au plan (contenance 8 ares 90), Pré n°46 du plan (contenance 42 ares 30), Une chapelle construite dans le cimetière non portée au plan.

Notre vieux chêne est tombé

Dans un craquement sinistre, notre vieux chêne est tombé, enfin soulagé de ses maux. Mais avant de rendre son dernier soupir, ne voulant pas partir sans livrer quelques secrets, il s'est confié, comme libéré :

J'ai été planté par Jean, Françoise, Léonard et tous les autres à la Révolution. J'étais le symbole du changement, d'un nouveau départ, de leurs espoirs. Et j'ai grandi en observant sagement ce qui m'entourait.

Tout petit, j'étais le témoin de cette vie grouillante et difficile. Lesteps était une grosse ville avec de nombreuses boutiques regroupées autour du majestueux clocher, mon compagnon. Les effluves de la boulangerie proche n'enivraient de cet amour du travail bien fait, mais souvent, les habitués du bistrot voisin venaient me rendre une petite visite « naturelle » d'un pas fort hésitant. Puis les années ont passé, les hivers rugueux ont succédé aux étés torrides, les époques joyeuses aux périodes malheureuses. J'ai assisté impuissant aux deux effroyables guerres. Plusieurs ne sont jamais revenus et ceux qui sont restés ont tellement souffert.

Mais j'ai tant de merveilleux souvenirs. J'avais très souvent le plaisir simple d'abriter à l'ombre de mes grandes branches trois petits vieux ouvrant leurs souvenirs aux enfants qui les écoutaient bouche bée. Le printemps, ma saison préférée, voyait une multitude d'oiseaux égayer mon univers et, pour les remercier, je les protégeais sous ma ramure d'une pluie battante ou d'un soleil trop ardent. Je me souviens aussi des grandes foires aux moutons qui envahissaient le champ de foire de couleurs et de sons. Que j'aimais ce manège de moutons, de paysans, de marchands... Quelle animation ! Et les bals organisés à mes pieds avec le parquet de l'autre côté de la route et les fêtes de juin plus récemment. Que c'était agréable de voir tous ces gens heureux de vivre dans notre petit bourg ! J'ai vécu aussi l'arrivée de la modernité dans notre commune : les automobiles, l'électricité, le téléphone. On a même failli avoir les chemins de fer avec une gare à Loubard ! Et dans mes derniers jours ; il y a eu l'ADSL.

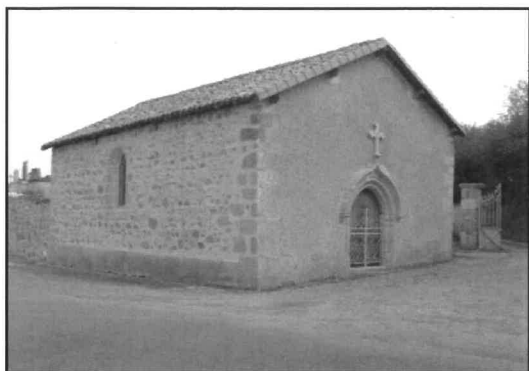
Oui, je le reconnais, j'ai eu une vie bien remplie mais la vieillesse insidieusement me guettait, la maladie aussi et inexorablement les forces m'abandonnaient. Les hommes m'ont secouru et ont remodelé mon vieux corps engourdi repoussant l'échéance fatidique et puis ils ont dû se résigner à laisser leur vieil ami silencieux se reposer. Sachez que je ne suis pas triste de partir. Je sais que de toute façon il restera un peu de moi dans vos mémoires. Beaucoup d'entre vous ont été peinés de me voir abattre. A ceux-là et à vous tous, je dis :

Souvenez-vous, en 1989, pour le Bicentenaire de la Révolution, un autre petit chêne a été planté sur le champ de foire par les élèves de l'École. Prenez bien soin de lui et d'ailleurs de tout ce qui l'entoure (le bourg et les villages, les champs et les forêts, les rivières...). Comme moi, cet arbre est le lien qui vous unit aux générations futures.

Continuez à faire vivre notre commune et laissez à vos descendants un bel héritage.

la Commune de Lesterps

Les réalisations 2005 :



Après une année 2004 très productive avec l'aménagement du bourg, l'année 2005 a été un peu plus calme au niveau des réalisations sur le terrain. Divers travaux ont néanmoins été réalisés :

- La **Chapelle de l'Image**, située à l'entrée du cimetière, a été restaurée dans le cadre du programme de restauration du petit patrimoine de la Communauté de Communes. Les façades ont été traitées tout comme la toiture et la voûte intérieure. La porte d'entrée a également été refaite.
- Réfection de quatre routes de la **voirie communale** grâce au programme FDAC 2005: La Caillaudie 1675m, La Pigeasserie 520m, La Motte 380m et Les Vallades 2100m.
- **Achat de matériel** pour les employés communaux: Gyrobroyeur (1184 Euros) et Nettoyeur haute pression avec enrouleur (2002 Euros)
- **Embauche de Martin SIEGLER** en Contrat d'Avenir (contrat aidé) pour une durée de 2 ans. Embauche sous conditions : le candidat devait être inscrit à l'ANPE et bénéficiaire du RMI depuis au moins 6 mois, ... Sur 9 candidatures, seulement 3 remplissaient les conditions exigées.

Les Projets 2006 :

L'année 2005 a surtout permis de faire avancer de nombreux projets :

- Concernant la **consolidation et la restauration des maçonneries de l'Eglise**, le Maître d'ouvrage a été choisi en la personne de M. Villeneuve, remplacé récemment par M. Dodeman. Le projet architectural a été remis en juillet 2005 et l'appel d'offres devrait être lancé très prochainement avec l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- La tranche n°3 de l'**aménagement du bourg** concernant la rue principale du monument aux morts au carrefour de St Christophe va être amorcée. Il va falloir tout d'abord choisir le maître d'ouvrage puis lancer l'appel d'offre. Comme pour les deux premières tranches, une présentation sera faite à la population qui pourra bien sûr émettre son avis.
- **Les travaux sur la VC n°10** dite route du stade, vont commencer dès le 1^{er} trimestre 2006, l'entreprise choisie est la SARL LABBE TP de Confolens. Cette route va être réaménagée afin d'améliorer la sécurité des piétons, les fossés vont être busés et l'enduit sera refait.
- La société ABO Wind désire installer 7 **éoliennes** sur les communes de Lesterps et de Saulgond. 3 sur notre commune, à plus de 500m des habitations. Les 1^{es} études sont favorables et une campagne de mesures débutera prochainement. Un mât de mesures sera installé le long de la D30 afin de connaître avec précision le potentiel éolien du site. Si les études sont concluantes un permis de construire sera demandé. La décision finale appartient au Préfet. Outre les retombées financières pour notre commune, ce projet d'intérêt général nous oriente vers un avenir plus respectueux pour notre environnement.
- Nous allons également relancer ou poursuivre les différents idées évoquées l'année passée : construction d'un hangar communal, réhabilitation de la petite maison du bourg en logement, construction de l'abribus, réfection de la voirie du lotissement La Joue, mise en état du chemin des Boiges, construction d'un columbarium...



La Communauté de Communes du Confolentais

Lesterps étant l'une des 26 communes de la Communauté de Communes du Confolentais, nous venons vous informer des réalisations de 2005 et des projets pour 2006. Bien entendu, certains projets conséquents courent sur plusieurs années.

Les réalisations 2005 :

- La **Zone Artisanale et Economique** (ZAE) de Champagne Mouton est opérationnelle avec en 2006 l'installation du SVDM (Syndicat de Valorisation des Déchets Ménagers).
- L'**Inventaire du patrimoine** des communes sera terminé fin février. D'autre part, chaque commune a pu bénéficier d'aide à la restauration du petit patrimoine (fontaines, lavoirs...)
- Toutes les mairies sont désormais équipées du **cadastre numérisé** avec le logiciel « Minivue ».
- L'**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Revitalisation Rurale** (OPAH-RR) dont nous vous avons entretenu dans le bulletin municipal n°10, se poursuit à un rythme soutenu et connaît un réel succès.
- L'**Espace Public Numérique** (EPN), situé au rez-de-chaussée de l'ancienne perception et propriété de la Communauté, a été ouvert cette année et connaît un réel succès en recevant déjà quelques 280 personnes/mois. Il assure la formation Word, Excel, Access, Photoshop, etc.. à la demande.
(Renseignements au 05 45 84 14 08)
- 2005 a vu aussi le départ de son développeur émérite : **Claude BRODU** en juin. **M. Patrick ADVENIER** vient depuis cette date en soutien à l'équipe administrative tous les mardis.



Les Projets 2006 :

- La **Maison du comédien à Alloue**, au domaine de La Vergne, léguée par Maria Casarès, est en plein chantier : les artisans réalisent l'espace scénique, les salles de travail et l'hébergement...
- La fin du chantier est prévue pour juin 2006 et la maison sera donc prête pour la saison estivale.
- La **Maison des handicapés vieillissants** à Abzac : réalisation très importante avec une trentaine de lits et une quarantaine d'employés (consultation des entreprises fin janvier).
- La **Maison de l'emploi**, répondant aux nouveaux critères de la loi Borloo, à Confolens dans la ZAE de la croix St Georges : consultation prévue pour mars 2006.
- Démarrage de la **ZAE de terre-Neuve** (rte de Poitiers) à Confolens : consultation février 2006.
- Les membres du conseil communautaire ont décidé de vendre au cours de cette année 2006, la **Maison des Tanneurs à St-Germain**. Ce projet ayant été mené à son terme, des professionnels sont intéressés par son acquisition.
- Projet de vente également pour les **locaux d'Ansac/Vienne** à Monsieur DUPAIRAUD.
- Le **SPANC** (assainissement individuel) démarre au 1^{er} janvier avec le recrutement de Rémi BRUNO pour mener à bien cette tâche.
- La recentralisation du suivi des **chantiers d'insertion** s'est faite avec le recrutement de Marie-Pierre Tricard (élargissement des services).
- Le 1^{er} février, dans le cadre du **Projet Communautaire d'Animation** (PCA) est prévu le recrutement d'un (ou d'une) animateur pour conduire cette mission.
- L'OPAH-RR se poursuit avec cartes communales et définition de l'image du Confolentais.



Le comité des fêtes

Dix ans déjà. En effet 2005 a vu le Comité des Fêtes célébrer ses 10 ans. Les membres ont voulu, pour l'occasion, placer les deux manifestations phares que sont la fête de la mécanique ancienne et le festival de l'accordéon, à la hauteur de l'événement, sans oublier toutefois le troisième gros morceau : les décorations et les animations de fin d'année.

Le Thé dansant du Printemps :

Cette manifestation ouvre la série. Le thé dansant du printemps, qui a désormais lieu le mercredi après-midi afin d'échapper à la concurrence, a connu son succès habituel.

Fête de la Mécanique ancienne de juin.

Premier gros morceau de l'année, cette fête a débuté par sa fameuse omelette géante de 5000 œufs qui connaît un succès grandissant d'année en année. Pour 2005, l'animation a été assurée par un groupe de charme qui a été fortement apprécié, si bien que l'expérience sera renouvelée.

Le dimanche, le beau temps aidant, c'est une foule très nombreuse qui est venue admirer tout le matériel exposé dans le pré. 10^e anniversaire oblige, le nombre de machines et de matériels exposés était le plus important de cette décennie (trépineuse, manège à cheval, machines à vapeur, batteuses de différents types, scieurs de long, sans oublier la ferme et les lavandières). Après le repas campagnard, qui a connu son affluence habituelle, le défilé de tous les véhicules et matériels roulants a, lui aussi, battu le record de participants avec quelques surprises de taille. La belle 2 CV, avec ses passagères dignes du film de Louis de Funès, a fait sensation et fait parler d'elle en bien des endroits.



Pendant ce temps, les expositions artisanales sous les tivolis, ont fait l'admiration de beaucoup de visiteurs. Sur la place les manèges ont, eux aussi, tiré profit du succès populaire tout au long de ces deux journées. La journée du dimanche s'est terminée par le tirage de la souscription volontaire qui a permis à une famille de Saulgond de partir pour un séjour d'une semaine sur La Costa Brava.

Une fierté du Comité des Fêtes, c'est de pouvoir organiser, jusqu'à ce jour, une fête de cette ampleur avec une entrée libre, chose de plus en plus difficile à réaliser.

Le Festival de L'Accordéon :

A peine remis de la fête de la mécanique, il faut se plonger dans le Festival de l'Accordéon.

A l'occasion du 10^{ème} anniversaire, il avait été décidé de frapper un grand coup pour cette manifestation. Cette année, c'est Alain Musichini, un orchestre de très grande renommée et un des meilleurs de France, qui était tête d'affiche de notre festival. Il était entouré d'un groupe d'une douzaine d'accordéonistes, triés pour la circonstance, venus de toute la France et même de Belgique et de Suisse.



Cette journée commença dès le matin avec une animation peu coutumière dans les rues du bourg. Pascal Michaud avec Franck et Valérie Leday ont donné plusieurs aubades devant les commerces ainsi qu'à la Maison du Patrimoine. La messe a été accompagnée, cette année par Chantal Soulu et Sébastien Farges. Vers midi, c'est environ 300 personnes qui ont rejoint le stade municipal accompagnées par Pegguy et René sur leur guinguette. Après le repas de midi, une surprise attendait les danseurs. Le président P'tit Louis accompagné du parrain de notre festival, Sébastien Farges, ont dévoilé l'accordéon géant qui sera désormais l'emblème de notre festival.

Tout au long de l'après-midi, tous les accordéonistes, accompagnés par l'orchestre d'Alain Michel, se sont succédés sur le podium pour le plus grand bonheur des danseurs et des spectateurs. Après le souper, c'est Alain Musichini et son orchestre qui ont prit le relais pour assurer la soirée dansante, juste interrompue vers 23 heures par un feu d'artifice à la hauteur de l'événement, tiré avec l'aide de la Municipalité. En résumé, un Festival d'un grand cru qui restera dans les annales et dans les têtes des organisateurs.

Soirée remerciement :

Cette soirée permet de réunir et de remercier une centaine de personnes qui tout au long de l'année œuvrent pour que le Comité des Fêtes soit ce qu'il est, et puisse réaliser ce qu'il réalise.

Thé dansant d'Automne :

Comme au printemps, c'est un mercredi que tous nos habitués se sont retrouvés pour passer un agréable après-midi.

Décoration des rues :

Le Comité des Fêtes, maître d'œuvre, a encore réussi les décorations pour fêter dignement la fin de l'année et pour donner un peu de gaieté à tous les habitants.

Cette année a vu encore quelques nouveautés. Outre le décor de l'Abri Cottier, un second décor a vu le jour autour de la fontaine du bas du bourg et notre grand bonhomme de neige a trouvé un frère sur la route de Saint-Christophe.



Beaucoup de travail et de temps passé pour réaliser tout ceci, mais, en contre partie, beaucoup de visites et de passages dans notre bourg et sûrement beaucoup de photos.

Le Père Noël, qui a profité de ce décor, nous a honoré de sa présence le samedi avant Noël. Après avoir distribué des friandises dans les rues il a accompagné tous ses admirateurs à la salle communale pour un vin d'honneur offert par le Comité des Fêtes.



Réveillon de La Saint Sylvestre :

Le dévouement et l'expérience des membres du Comité des Fêtes ont permis, un fois de plus, de faire passer de 2005 à 2006 dans la joie et la bonne humeur à tous ses convives.

Malheureusement cette année 2005 a vu la disparition de notre ami Claude, si cruellement enlevé à l'affection des siens. Claude faisait partie des pionniers du renouveau du Comité des Fêtes. Homme humble et discret, il a su insuffler à tout le Comité son amour pour le travail bien fait. Il était minutieux et perfectionniste dans sa cuisine et était heureux de pouvoir dire « maintenant nous sommes au top ».

En son honneur nous essayerons de continuer à être au top.

Le Président, entouré de tous ses membres, remercie une fois de plus tous les bénévoles, élus et sympathisants qui permettent au Comité des Fêtes d'assurer son rôle d'animateur de la vie communale, si indispensable à une commune rurale comme la notre, et adresse, à tous, ses vœux pour l'année 2006.

Étoile Sportive de Lesterps

En 2004-2005, il y avait 2 équipes en 5^e division : A et B. La A terminant 3^e de sa poule accède à la division supérieure, la B a terminé 10^e.



Pour la saison 2005-2006, il y a toujours 2 équipes. Mais les 3 nouveaux joueurs ne compensent pas les 11 départs (7 arrêts, 4 joueurs qui changent de club) et les 2 arrêts pour blessure en début de saison.

L'équipe A dispute le championnat de 4^e division et les différentes coupes (coupes du centre ouest, Charente, édely).

Quant à l'équipe B, elle joue en entente avec nos voisins de Saint-Christophe en championnat de 5^e division.

Les matchs de l'équipe A ont lieu à Lesterps et ceux de l'équipe B sur le terrain de St-Christophe.

le Club du 3^e Âge

Le Club des aînés vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2006. Parmi les activités 2005, les adhérents ont pu se divertir au cours du déjeuner-croisière sur le lac de Vassivière mais aussi lors des repas (moules frites...), du loto, des thés dansants, de la sortie à Etagnac et de la vente.

Pour l'année 2006, quelques nouveautés dans les manifestations :

- 11 janvierGalette des rois
- 4 févrierRepas dansant
- 1 marsAprès-midi Crêpes
- 5 avrilDéjeuner Mogettes-Rôti
- 23 avrilLoto
- 31 maiThé dansant
- 15 juinAprès-midi Mijet
- 20 aoûtVente – exposition
- 6 septembreDéjeuner Moules-Frites
- 21 octobreCouscous dansant
- 6 décembreDéjeuner Pot-au-feu
- 20 décembreAssemblée générale et Bûche de Noël



+ 2 fois par mois : Belote pour les amateurs ...

Danse pour tous

2006 commence. Danse pour tous tourne une page. En effet, en fin d'année scolaire, certains voulaient arrêter, pris par d'autres obligations. Il a fallu remercier notre moniteur, devenu presque un ami qui a su nous faire travailler et nous distraire en même temps. En tout cas, il nous a transmis le virus de la danse et lors de notre dernière assemblée générale, nous n'avons pu nous résigner à dissoudre notre association qui vit des relations amicales tissées entre ses membres. Mais que faire ?



Le monde de la danse est bien vaste et même si nous ne sommes pas très doués, notre curiosité et notre avidité nous ont conduit à souhaiter apprendre le boléro, le boston... Aussi sous la conduite d'un professeur de Poitiers, nous nous réunissons de temps en temps. Bien sûr, tout le monde peut se joindre à nous pour ces occasions. Les dates paraissent dans la presse locale.

Nos moniteurs successifs nous ont appris qu'une figure ne sera réussie que par un bon entraînement, aussi, nous souhaitons à tous les lecteurs de partir d'un bon pied pour 2006.



LOCATION DE TIVOLIS Louis SAVY

pour vos :

Fêtes, Banquets, Noces, Réceptions, etc.

16420 LESTERPS - Tél. 05 45 71 00 54 - 06 15 39 37 00

VENTE DE PRODUITS DE LA FERME

Poulets, Pintades, Canettes, Pigeons, Lapins, œufs
(volailles de fêtes de fin d'année)

Yoan BRISSON 05 45 31 23 94

Le Bourg - 16420 LESTERPS 06 62 03 41 71

la Chasse, aujourd'hui



Le monde bouge, la Société change, la Chasse aussi. A l'origine, moyen de survivre, elle n'a plus ce lien essentiel, vital à notre existence. Il n'en demeure pas moins qu'une chasse soucieuse de sa pérennité engendrera, je l'espère pour longtemps encore, des plaisirs intenses vécus et partagés par tous les amoureux de cet art, reconnus et compris par tous ceux qui ne pratiquent pas faute de connaître.

Le chasseur cueilleur des premières années est devenu un chasseur gestionnaire d'une faune qui ne lui appartient pas mais qui est l'essence même de son plaisir. Cette gestion résonnée a vu le jour depuis longtemps avec le plan de chasse « chevreuil » qui autorise la prise de quelques animaux seulement. La mise en

place plus récente des groupements cynégétiques concernant le sanglier va dans le même sens en confiant en plus aux chasseurs la mission de réguler l'espèce en fonction des dégâts aux cultures.



La chasse a besoin d'être repensée, les milieux ont changé, les pratiques d'exploitation aussi. Il y va de la survie des espèces et ce n'est qu'en prélevant avec raison et discernement que notre plaisir perdurera.

De plus, les générations futures de chasseurs ou non chasseurs auront sûrement l'envie et le droit de pouvoir admirer l'héritage faunistique que nous leur aurons légué. Nous

sommes aussi garants de cela. La chasse évoluera encore dans les prochaines décennies, œuvrons pour que nous soyons des acteurs volontaires et réfléchis d'une chasse respectueuse de l'environnement, des populations d'oiseaux et d'animaux sauvages en ayant à l'esprit que de notre action sur le terrain dépendra notre avenir.



Section Gym Volontaire de Lesterps

Nous avons clôturé la saison 2004-2005 par une sortie au Zoo Parc de Beauval à Saint-Aignan. Nous avons passé une très bonne journée, très ensoleillée.

Cette année, nous sommes 16 licenciées et « Mémaine », notre doyenne, est toujours parmi nous. Quel courage !

La Gym est ouverte à tous et est animée par Mireille VILLELEGER, toujours volontaire et bénévole, le jeudi soir à 20h30 à la Salle des fêtes.



Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir nous voir, ou mieux, participer à une séance...

ACPG-CATM de Lesterps

Nos deuils, nos peines :

- Robert BUFFAUD 1^{er} février
- Roger MORICHON 9 février
- Claude PAGNOUX 23 mai

L'Amicale présente aux familles
ses plus sincères condoléances.

Les décorations :

Le Maire de Lesterps a remis les décorations suivantes :

- Titre de reconnaissance de la Nation à Michel JARDINET le 8 mai,
- Croix du Combattant à Albert VIGNAUD, le 11 novembre.

Félicitations : André VILLELEGER est élu Président de la Section du Confolentais tandis qu'Albert VIGNAUD devient Vice-Président.

La Guerre 1914-1918 : La vie et la mort des soldats

Chaque année, devant les monuments aux morts de toutes les communes de France, une cérémonie anniversaire commémore l'Armistice signé à Rethondes en forêt de Compiègne le 11 novembre 1918. Cette signature met fin à la « Grande Guerre » après cinquante deux mois de combats ininterrompus.

Ce conflit débute le 2 août 1914 par la mobilisation générale. Les hommes valides de 21 à 49 ans sont appelés pour défendre la France. C'est en pleine période des moissons que nos pères, nos grands-pères, nos arrière-grands-pères quittent leur famille, leur fiancée, leur épouse, leurs enfants laissant le travail aux parents, aux femmes et aux enfants. Plus de cinquante d'entre eux ne reviendront pas à Lesterps. Après un passage au centre de mobilisation, ils se retrouveront dans les départements du Nord, du Pas de Calais, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne, des Ardennes, de la Meuse, des Vosges ; Certains partent pour l'Italie et la Bulgarie. Nos ennemis, les Allemands mieux préparés à cette forme de guerre occupent des positions stratégiques sur notre territoire.

Dès les premières semaines, les combats causent des pertes énormes dans les rangs de nos fantassins. L'armée allemande est équipée de mitrailleuses très robustes et bien en place. Ces armes meurtrières déciment en quelques heures les régiments français. Nos soldats commandés par de vieux officiers de réserve d'une autre époque avancent en ligne et deviennent des cibles idéales avec leur uniforme : Képi et pantalons rouges. Ce n'est qu'en 1915 que l'uniforme français devient « bleu horizon », le casque fait également son apparition.

La guerre prend une autre tournure et s'installe dans les tranchées, les pertes humaines sont toujours importantes, la moyenne sur la durée de la guerre est de 900 morts par jour. Si les blessés sont évacués vers « l'ambulance » (hôpital de campagne), les morts restent sur place. Lors des moments de répit ou la nuit, ils sont enterrés par leurs camarades. Les tombes sont creusées à la hâte à l'arrière de la tranchée, les victimes sont ensevelies dans une couverture ou une toile de tente sous un tertre sommaire surmonté d'une croix faite de deux branches. Ces tombes près des lignes sont souvent retournées par les bombardements et font réapparaître les morts en décomposition. Les tranchées sont envahies par des mouches et les rats. Les survivants vivent dans cette atmosphère irrespirable, souffrent du froid et de la boue en hiver, de la soif en été. Les sources restantes sont surveillées par des tireurs ennemis et c'est un exploit de revenir vivant d'une corvée d'eau. Dans les deux camps, les porteurs de soupe sont également attendus et pris pour cible pour priver de nourriture les soldats de la tranchée opposée. Quand le ravitaillement arrive, le bouteillon de soupe est presque vide, le ragoût est froid et le pain est trempé par la pluie.

Malgré cela, la guerre continue, les maladies comme la grippe espagnole, la tuberculose et la bronchite font des ravages dans toutes les unités. L'arrivée des gaz asphyxiants allonge la liste des victimes. Les soldats frappés par la mort aux abords d'un village sont enterrés dans les cimetières communaux dans des tombes individuelles, une croix en bois supporte la plaque en zinc gravée au nom et matricule du défunt.

Beaucoup de grands blessés ramenés dans les hôpitaux de campagne reçoivent les premiers soins avant d'être dirigés vers les hôpitaux des villes sur l'ensemble du territoire. Nombreux sont les blessés qui ne survivent pas : hémorragies suite aux amputations, le tétanos et la gangrène font de gros dégâts. Les morts sont alors enterrés en fosses communes près des hôpitaux de campagne : ils reposent dix par dix sur une couche par fosse. Dans les villes, des carrés militaires sont implantés dans les cimetières communaux, les corps sont inhumés dans des cercueils dans des fosses individuelles avec leur identité portée sur une croix en bois.



Une fois la guerre terminée en novembre 1918, une commission nationale des sépultures militaires est créée. Ce n'est qu'en juillet 1920 que le regroupement des corps commence. La France, théâtre principal de cette guerre se doit d'abriter les dépouilles de ses soldats mais aussi celles des soldats alliés et celles des ennemis morts au combat. Les corps exhumés des petits sites sont transférés dans des cercueils de réduction vers les cimetières nationaux (584 sites). Aujourd'hui, près de 4000 cimetières militaires Français, Américains, Britanniques, Allemands, Italiens, Portugais, Tchécoslovaques, Néerlandais, Soviétiques, Russes, Roumains sont répartis sur notre territoire occupant une surface de 930 hectares où reposent près de 2 300 000 combattants.

La plus grande nécropole française : « Notre Dame de Lorette » près d'Arras regroupe 40 057 corps dont 20 059 tombes alignées sur une surface de 27 h.

M^{me} DUPIT et son fils sur la tombe de François DUPIT à Chalons-en-Champagne.

Une vue du cimetière de Notre-Dame de Lorette près d'Arras

Au centre du cimetière s'élève une chapelle-basilique ainsi qu'une tour-lanterne, haute de 52 m. Elle abrite une crypte ossuaire de 6000 corps ainsi que les soldats inconnus des guerres :

- 1939/1945;
- d'Indochine 1946/1954;
- d'Afrique du Nord 1954/1962.



A l'occasion du regroupement des morts, les familles peuvent faire revenir dans leur commune les cendres de leur disparu. Quelques familles font la démarche et le corps est rapatrié. Cette démarche devient impossible quand le soldat se trouve inhumé dans une fosse commune. Quelques parents craignant que le corps rendu ne soit pas celui attendu préfèrent laisser leur défunt dormir aux côtés de ses camarades.

Les cimetières nationaux français sont très bien entretenus par l'Etat, quelque uns sont gérés par des associations privées. La surface est engazonnée sauf dans les rangées de croix où le sol est désherbé, un rosier est planté entre chaque tombe. Les croix sont blanches et portent une plaque avec le nom et le prénom du soldat, son régiment, la date de sa mort et la mention « Mort pour la France ». Les croix sont remplacées par des stèles orientées vers la Mecque pour les combattants musulmans. A l'entrée de chaque cimetière, dans un petit local, un registre permet de retrouver rapidement la tombe recherchée.

De nos jours, pour retrouver le lieu de sépulture d'un soldat, il suffit d'en faire la demande au Secrétariat d'Etat chargé des Anciens Combattants en précisant l'état civil de la personne recherchée.

Les lieux de sépulture sont dispersés sur tout le territoire français, il est difficile d'aller à Agen, Montpellier, Douaumont, Arras ou à Le Transloy pour se recueillir sur la tombe du parent disparu. C'est pour cela que l'Etat fait voter les lois du 25 octobre 1919 et du 19 juillet 1920 par lesquelles les communes sont invitées à ériger un monument aux morts pour « glorifier les morts pour la France au cours de la Grande Guerre ». A LESTERPS, le monument édifié en 1922 par M. HONORAT de Limoges est financé par une souscription communale, par des crédits prélevés sur le budget communal et par une subvention de l'Etat. Depuis les commémorations se déroulent au pied de ce monument, place des Tilleuls.



Inauguration du Monument aux Morts.

Utile & Pratique

Élimination des différents déchets

Ouverture des déchetteries (ferraille et métaux, verre, remblais, gravats, déchets végétaux, cartons, huiles usagées, batteries, piles, aérosols, peintures, textiles, bois de démolition, cartouches d'encre...)

	Confolens – 05 45 84 40 42		Brigueuil – 05 45 31 41 45	
Lundi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Mardi	Fermée	14 h – 18 h	9 h – 12 h	Fermée
Mercredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Jeudi	Fermée	Fermée	Fermée	14 h – 18 h
Vendredi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	Fermée	14 h – 18 h
Samedi	9 h – 12 h	14 h – 18 h	9 h – 12 h	14 h – 18 h
Dimanche	Fermée	Fermée	Fermée	Fermée

Calendrier de collecte des sacs jaunes

Janvier	11 - 25
Février	8 - 22
Mars	8 - 22
Avril	5 - 19
Mai	3 - 17 - 31
Juin	14 - 18



Juillet	12 - 26
Août	9 - 23
Septembre	6 - 20
Octobre	4 - 18
Novembre	4 - 15 - 29
Décembre	13 - 27

Ramassage des encombrants : Lundi 20 mars – Inscription à la Mairie au 05 45 71 02 92

Calendrier des dates à retenir en 2006

Dates	Festivités
Samedi 21 janvier	Loto de la Chasse
Samedi 25 février	Repas de la Chasse
Samedi 4 mars	Concours de belote du Foot
Mercredi 22 mars	Thé dansant du Comité des fêtes
Dimanche 26 mars	Stage de danse de l'Association Danse pour tous
Dimanche 23 avril	Loto du 3 ^{ème} âge
Samedi 29 avril	Bal folk – Danse pour tous
Lundi 5 juin - Pentecôte	Tournoi de sixte – Etoile sportive de Lesterps
Mercredi 31 mai	Thé dansant du 3 ^{ème} âge
Samedi 10 et Dimanche 11 juin	Fête de la mécanique et des battages du Comité des fêtes
Vendredi 21 juillet	DON DU SANG – Salle des fêtes
Dimanche 16 juillet	Festival de l'accordéon du Comité des fêtes
Dimanche 12 août	Méchoui de la Chasse
Dimanche 20 août	Vente du 3 ^{ème} âge
Dimanche 20 août	Tournoi à 11 – Etoile sportive de Lesterps
Samedi 2 et Dimanche 3 septembre	Ball-trap de la Chasse
Mercredi 18 octobre	Thé dansant du Comité des fêtes
Vendredi 10 novembre	Loto du Foot
Dimanche 31 décembre	Réveillon de la Saint-Sylvestre du Comité des fêtes

quelle Histoire !

Eh bien, nous y voilà : notre église va être restaurée! Des spécialistes vont s'attaquer à ses fentes, ses fissures, ses lézardes, à toutes ses blessures.. Peut-être serez-vous étonnés de la voir bientôt emprisonnée dans un réseau de barrières, et de voir s'agiter autour d'elle nombre d'ouvriers. Mais ne vous y trompez pas: ce n'est pas la première fois qu' on se met en frais pour la toilette de cette grande dame...

Les problèmes ne datent pas d'hier. Il faut dire que tout cela n'avait pas trop bien commencé. En 1040, à peine le sanctuaire était-il debout que le fils du Seigneur de Confolens vient s'y installer, la transformant en forteresse d'où il conduit ses hommes au pillage des environs. Le Comte de la Marche, fort mécontent de ces agissements, décide d'y mettre fin. Il arrive ici et s'engage avec son adversaire dans un combat terrible. L'église devient la proie des flammes et presque tout est détruit. Ne restent que des ruines fumantes parmi lesquelles on peut encore voir, par endroits, les traces de ce qui fut un pilier.

Bon. Qu'à cela ne tienne: on va courageusement se remettre au travail et reconstruire. L'abbé Gaultier prend les choses en main, les tailleurs de pierres se mettent au travail, on s'agite, on discute, on s'affaire. Si bien que, un siècle plus tard, un imposant monument se dresse au centre de Lesterps. A côté de l'église paroissiale, il y a maintenant une abbatale pour les Chanoines, et c'est là que repose désormais le corps du vénéré Saint Gaultier.

Un imposant monument, qui fera la fierté de chacun pendant tout le Moyen Age.

En 1356, le Prince Noir, fils du Roi d'Angleterre, passe par chez nous avec une armée plutôt malveillante et il est assez mal reçu sous les murs de la ville. Mais il finit par y entrer et par faire un peu de pillage par ci par là, et pourtant, soit par respect soit par admiration, il épargne la Maison de Dieu. Pas une pierre, pas un vitrail n'en tombe.

Malheureusement, deux siècles plus tard, ce ne sera pas la même chanson...Une compagnie de Huguenots, 800 à 1000 hommes, prend la ville par surprise et les lieux saints sont leurs premières victimes. Ils brûlent, démolissent, détruisent tout sur leur passage, mettant à part ce qui est précieux et qu'ils vont emporter. Le tombeau de Saint Gaultier est ouvert, profané, saccagé. Et les pauvres habitants de Lesterps que l'on maltraite sans merci, sont tellement terrorisés qu'ils assistent, sans pouvoir faire quoi que ce soit, au pillages de leurs églises de leurs maisons de leurs vivres. A l'époque, on disait qu'une somme de 50 000 à 60 000 livres or ne suffirait pas pour réparer tous les dégâts. C'est la consternation et il faudra bien longtemps à Lesterps pour s'en remettre!

Après ce coup terrible, l'abbatale des chanoines aussi bien que l'église paroissiale sont devenues très fragiles. Ainsi, en 1684, les habitants de la ville, assemblés à la manière accoutumée au son de la cloche devant la grande porte, s'entendent dire qu'il faut faire à tout l'édifice sans retardement des réparations, faute de quoi tout celui-ci est menacé de ruine prochaine! Chacun va devoir fournir aide et septiers de froment dans l'espoir de voir les choses s'arranger.

Mais pensez-vous! Il n'en est rien. Voilà qu'en 1738, arrive une menace d'interdit, c'est-à-dire qu'il est désormais interdit de célébrer le culte dans l'église jusqu'à la fin des réparations. En effet, on la ferme pour quelque temps, et les offices se font dans la Chapelle de l'Image, et comme la route n'est pas goudronnée comme aujourd'hui, c'est souvent en pataugeant qu'on arrive à la messe.

Nous ne sommes pas encore au bout de nos peines. Il est vrai que la Révolution passe sur Lesterps sans histoire, mais l'usure des temps a fait son œuvre et, en 1810, dans un fracas effroyable, la grande église des Chanoines s'écroule, entraînant dans sa chute une partie du frontispice de l'église de la paroisse. Les murs ont perdu leur équilibre, la charpente s'affaisse, une lézarde se forme sur toute la longueur de la voûte et laisse parfois échapper des pierres énormes. « Ceci est le triste tableau de la seule église qui nous reste », écrit en 1822 le Curé de la paroisse.

En 1833, on constate une fissure au clocher, donc: réparations. En 1835, M. le Maire s'aperçoit que la chute du dernier arceau de la grande église a découvert une brèche formée depuis des temps immémoriaux dans le mur de l'église paroissiale. Que faire ? Réparer !

Puis enfin, en 1849, une bonne nouvelle: le Maire a obtenu l'inscription de notre église à l'inventaire des Monuments Historiques. Cela améliorera un peu la situation. Des réparations, toujours des réparations, mais cette fois, le Ministère participera aux frais. Quand, en 1880, on entreprend de remplacer le mur droit dressé hâtivement après la catastrophe de 1810 pour fermer le sanctuaire, par une abside mieux adaptée au style du monument, il va en coûter 22 185,25 frs à la commune et le gouvernement va payer 5 000 frs. C'est peu, mais c'est toujours bon à prendre.

Ensuite, il se passera rarement dix années sans qu'il ne soit nécessaire d'intervenir, surtout quand la nature s'en mêle et que la foudre tombe sur le clocher, comme en 1925 et en 1936 !

Malgré tout, ils sont encore debout, notre église, notre clocher, et après une existence aussi aventureuse, il faut bien reconnaître qu'ils méritent notre admiration pour leur persévérance à survivre.

Et puis si vous trouvez que cela a déjà demandé beaucoup de travail, n'oubliez pas qu'à l'origine, Lesterps avait encore deux autres églises: Notre Dame et Sainte Marie Magdeleine. Entretien celle-ci, c'était déjà beaucoup. Alors, s'il avait fallu en entretenir trois ?

inventaire du Patrimoine

La Communauté de Communes du Confolentais réalise depuis mars 2002 un inventaire du patrimoine en partenariat avec le Service Régional de l'Inventaire de Poitou-Charentes. Cette opération consiste en un recensement systématique, sur l'ensemble du territoire de chaque commune, du patrimoine bâti antérieur à 1950 et non modifié par les restaurations, ainsi que du patrimoine mobilier situé dans les lieux publics. **Les données collectées, saisies dans un ensemble de bases de données numériques et illustrées par des photographies et plans, seront consultables en Mairie.**



L'inventaire du patrimoine de la commune de Lesterps a été réalisé de septembre à novembre 2005. A l'issue de cette étude environ **240 notices architecture, 30 notices objets mobiliers et presque 1000 notices illustrations** (photos, plans anciens et récents, cartes postales anciennes) ont été créées. Parmi les notices d'architecture on compte 84 maisons. Environ les deux tiers des maisons étudiées sont situées dans le bourg. Parmi ces maisons trois présentent une façade à pan de bois et pourraient dater du **XV^e** ou du **XVI^e** siècle. Ce genre de construction n'a été observé que dans quelques communes autour de Confolens. Le bourg de Lesterps se distingue des autres bourgs du Confolentais par la présence de l'ancienne abbaye. L'église paroissiale, datant du **XI^e** siècle, fut prolongée par une église abbatiale à déambulatoire et chapelles rayonnantes à la fin du XII^e siècle ou au début du XIII^e siècle. Malheureusement l'édifice, endommagé par les guerres de religion et le manque d'entretien, s'écroula au début du XIX^e siècle. La mairie, un couvent et deux logements occupent aujourd'hui les anciens bâtiments monastiques qui datent du **XVII^e** et du **XVIII^e** siècle. Le bourg de Lesterps était au Moyen Age entouré d'une muraille et de fossés. La dernière porte de ville fut détruite **en 1856** et ses matériaux réemployés pour la construction de la clôture du cimetière.

Parmi les 96 fermes étudiées, 60 sont des fermes dont les bâtiments sont dispersés autour d'une cour. Environ 90% des 111 granges étudiées sont des granges à façade sur le mur gouttereau (mur recevant les eaux de pluie).

Les fours à pain rencontrés sont en majorité situés dans la cheminée du logement. Ce type de four est également très présent dans les communes d'Esse, Montrollet et Saint-Christophe et n'avait été que rarement observé dans les autres communes du Confolentais.

20 dates ont été relevées sur les bâtiments étudiés. Ces 20 chronogrammes se décomposent de la manière suivante : 2 datent du XVII^e siècle (1620 et une date commençant par 166 mais dont le dernier chiffre n'est plus lisible), 1 du XVIII^e siècle (1781), 10 du XIX^e siècle (de 1824 à 1898) et 7 du XX^e siècle (de 1903 à 1963). **Le manoir de Vérina fait partie des constructions les plus anciennes de la commune.** Ce manoir, qui pourrait dater du XVI^e siècle, a possédé des douves et un pigeonnier dont il reste des vestiges et qui sont mentionnés sur le cadastre de 1825. Il est à noter que la carte de Cassini, datant de la fin du XVIII^e siècle, mentionne **la présence d'un château au hameau de la Flotte**, château dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige.

L'implication du maire, de sa secrétaire et de la population ont été d'un grand soutien dans la réalisation de cette étude. Je les en remercie chaleureusement.

Emilie MOINOT – C.C.C – Chargée de l'inventaire de LESTERPS.